



LA DANSE DES JEUX

Guide pratique

Dispositif du concours de la *Danse des Jeux* à l'École et dans les établissements scolaires



Le présent guide d'usage s'adresse aux écoles et aux établissements scolaires.

Version du 6 février 2024

TABLE DES MATIÈRES

LA DANSE DES JEUX.....	1
PRÉSENTATION DU DISPOSITIF.....	3
Production chorégraphique et vidéo.....	3
La <i>Danse des Jeux</i> , une création en partage.....	3
Valorisation.....	3
MODALITÉS DE PARTICIPATION.....	4
Inscription au concours.....	4
Format de la chorégraphie.....	4
Partenariat.....	5
Format et dépôt des vidéos.....	5
Critères de sélection des coups de cœurs.....	6
Commissions académiques et nationale de sélection des coups de cœurs.....	6
La rencontre festive de la <i>Danse des Jeux</i> du 18 mai 2024 au Théâtre de la Ville à Paris.....	7
LABELLISATION OLYMPIADE CULTURELLE.....	7
RESSOURCES, ÉVÉNEMENTS ET CALENDRIER.....	8
Documentation pédagogique.....	8
Événements.....	8
Calendrier.....	8
CONTACTS DES RÉFÉRENTS DES JURYS ACADÉMIQUES.....	10



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Créée par **Mourad Merzouki** sur une musique originale imaginée par Christoph Müller et Eduardo Makaroff, cofondateurs du groupe **Gotan Project**, la *Danse des Jeux* est une chorégraphie qui célèbre les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 tout en mêlant disciplines artistique et sportive.

Retrouver toutes les informations sur la *Danse des Jeux* sur la plateforme Génération 2024 : [Lien](#)

Production chorégraphique et vidéo

Sur la musique créée par Müller & Makaroff (Gotan Project), les élèves du premier et du second degré sont invités à imaginer leur propre version de la *Danse des Jeux* librement ou dans le cadre d'un concours organisé par Paris 2024 en collaboration avec le ministère en charge de l'Éducation nationale. Les modalités de participation sont exposées ci-dessous.

La Danse des Jeux, une création en partage

Conçue de façon à être accessible à tous les publics, cette chorégraphie simple et entraînante est un moyen de se retrouver en mouvement pour se préparer au grand rendez-vous des Jeux, et constitue une formidable occasion de faire le lien entre l'art, le sport, les valeurs olympiques et paralympiques grâce à la danse.

Tout le monde peut s'approprier cette création, quel que soit l'âge et le niveau de danse, grâce aux tutoriels et aux ressources pédagogiques disponibles sur la plateforme [Génération 2024](#), et créées par Mourad Merzouki en lien avec un comité d'experts (Union sportive de l'enseignement du premier degré, Union générale sportive de l'enseignement libre, Union nationale du sport scolaire, Fédération Française de Sport Universitaire et le ministère en charge de l'Éducation nationale).

Valorisation

En lien avec les programmes de l'Olympiade culturelle¹ et de Génération 2024, la *Danse des Jeux* a vocation à être reprise sur le **parcours du Relais de la Flamme**, puis tout au long des Jeux sur les sites de célébration et de compétition.

Une **valorisation locale des chorégraphies** créées par les élèves à l'occasion des temps forts de l'Olympiade culturelle (Fête de la musique 2024, Semaine olympique et paralympique...) peut être organisée par les commissions académiques, les établissements scolaires et les partenaires culturels du territoire.

¹ L'Olympiade Culturelle est une programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire des Jeux Olympiques et Paralympiques, livrable officiel du CIO. L'Olympiade Culturelle de Paris 2024 fera dialoguer sport, culture, valeurs olympiques et paralympiques sur tout le territoire français. Ce programme ouvert et accessible à toutes et tous, favorisera la création artistique, les rencontres entre athlètes, artistes et le croisement des publics. Pour en savoir plus, rendez-vous ici : <https://olympiade-culturelle.paris2024.org/>



MODALITÉS DE PARTICIPATION

Inscription au concours

L'équipe enseignante encadrant la participation d'un groupe de 5 à 50 élèves s'inscrit sur l'application **ADAGE**, plateforme dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle. ADAGE est une application accessible sur l'intranet des personnels de l'éducation nationale.

L'inscription se réalise en remplissant le formulaire de l'appel à projets "Danse des Jeux". Cette campagne d'appel à projets est ouverte du **16 octobre 2023 au 31 mars 2024** (cf. annexe).

Le réseau des **établissements AEFE** homologués sont invités à remplir le formulaire démarche simplifié dédié (numéro de formulaire : 82367)

Tous les élèves sont invités à participer, les novices comme ceux qui bénéficient de l'enseignement optionnel, de l'enseignement de spécialité danse, ceux qui sont dans une classe horaires aménagés (CHAD) ou encore ceux inscrits dans une section sportive scolaire danse peuvent bien sûr participer.

Les besoins éducatifs et pédagogiques particuliers des élèves sont à considérer dans le processus de création. Pour les élèves en situation de handicap, une adaptation de la chorégraphie peut bien sûr être imaginée (la chorégraphie peut être réalisée assis par exemple).

Chaque élève ne peut participer qu'une seule fois au concours et ne peut intégrer qu'un seul groupe. Les groupes composés d'élèves de différents niveaux scolaires (écoles, collèges ou lycée²) devront s'inscrire au concours dans la catégorie du niveau majoritairement représenté.

Le concours de la Danse des Jeux s'inscrit dans le monde universitaire à travers l'appel à projet [Dansons vers 2024](#) de la **Fédération Française de Sport Universitaire**.

Format de la chorégraphie

Le concours est ouvert à tous les styles de danse : danse contemporaine, jazz, classique, hip hop, breaking, etc.

La chorégraphie devra obligatoirement être créée sur toute la durée de la musique (3 minutes et 16 secondes) de Christoph Müller et Eduardo Makaroff. Le [fichier audio](#) est accessible sur la plateforme Génération 2024. La *Danse des Jeux* est inclusive et ouverte à toutes et tous. Elle peut être dansée de différentes façons à l'instar des danseurs et danseuses dans la vidéo [Ensemble!](#)

La chorégraphie devra respecter le format suivant, en deux temps :

- Reproduction (du début de la musique jusqu'à 1 minute 20) : les danseurs et danseuses devront reproduire la première partie de la chorégraphie de Mourad Merzouki ;

² Cette condition s'applique également aux groupes mixtes composés de niveaux scolaire et universitaire.

- Création (à partir d'1 minute 20 et jusqu'à la fin de la musique à 3 minute 16) : les danseurs et danseuses devront inventer leur propre version de la *Danse des Jeux*.

Partenariat

Comme dans tout projet d'éducation artistique et culturelle, la démarche de création est au cœur du projet et le partenariat avec un artiste professionnel ou une compagnie professionnelle permet de transmettre aux élèves les enjeux d'une démarche de création.

Il est possible dans le second degré de financer des interventions des artistes par la part collective du pass Culture ([Pass culture – un dispositif collectif](#)).

Format et dépôt des vidéos

Les vidéos seront à envoyer via *France transfert* (disponible sur apps.education.fr) aux personnes désignées référentes par Académie, au plus tard le **31 mars 2024** avec comme objet « *DANSE DES JEUX* – [nom du rectorat] – [nom de l'établissement] – [niveau] ».

Elles ne devront pas dépasser plus de **1 Go**, ce qui correspond à une vidéo d'environ 3 minutes en qualité 720p.

La vidéo devra être accompagnée des 2 pièces suivantes, à retrouver sur la plateforme Génération 2024 à partir du **8 janvier 2024** :

- L'attestation de droit à l'image pour chacun des danseurs et figurants ;
- La cession de droits d'auteur pour chacun des acteurs concernés.

Il est vivement encouragé de soigner la scénarisation et le montage vidéo pour mettre en valeur les chorégraphies. La vidéo pourra être tournée en intérieur ou en extérieur. Les candidats pourront filmer leur chorégraphie en plan large et simple, ou bien en proposant un travail de composition filmique (*Ressource disponible : [Upopi, filmer le sport](#)*).

Tout formulaire ADACE ou transfert incomplet disqualifiera le projet.

Afin de permettre une diffusion sur les différents canaux de communication de Paris 2024 (sites internet, réseaux sociaux, etc.), la vidéo devra respecter le cadre juridique suivant :

- Caractéristique de l'environnement : veiller à ne pas effectuer de prises de vue devant des panneaux publicitaires ou des monuments protégés ;
- Tenues des danseurs et danseuses : veiller à ne pas porter des tenues sur lesquelles une marque est visible ;
- Respect des règles d'usage des propriétés olympiques et paralympiques gérées par Paris 2024, et notamment, la vidéo ne doit pas contenir de symbole olympique ou paralympique (anneaux olympiques, agitos, appellation « Paris 2024 » etc.). Toutes les informations concernant la protection de la marque olympique et paralympique sont à retrouver sur la [page dédiée](#) de Paris 2024 ;
- Respect des droits d'un tiers (dont notamment les droits de propriété intellectuelle) ;
- La vidéo ne résultera d'aucun montage (entendu comme truquage) ;

- La vidéo ne contiendra aucune intégration, même partielle, d'autres photographies ou vidéos ou de tout autre élément préexistant, protégé ou non par un droit de propriété intellectuelle.

Toute vidéo ne respectant pas ces critères ne pourra être diffusée.

Critères de sélection des coups de cœurs

La sélection des coups de cœur de la *Danse des Jeux* repose sur les critères suivants :

1. Qualité de la proposition artistique :
 - Créativité et originalité de la chorégraphie ;
 - Résonance avec les valeurs olympiques, paralympiques de Paris 2024 (valeurs olympiques : amitié, respect et partage ; valeurs paralympiques : courage, détermination, inspiration et égalité).
2. Qualité de l'exécution de la chorégraphie par les participants et participantes :
 - Exploitation de compétences artistiques et physiques ;
 - Respect du format de la chorégraphie (première partie : reproduction, seconde partie : création) ;
 - Qualités d'interprétation ;
 - Synchronisation du collectif.
3. Qualité de la scénarisation et de la prise de vue :
 - Valorisation du patrimoine local ;
 - Exploitation de compétences techniques.
4. Qualité du montage vidéo
 - Exploitation de compétences techniques (photographiques et vidéographiques).



Commissions académiques et nationale de sélection des coups de cœurs

La délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) est chargée de mettre en place et de piloter une commission académique qui étudiera les vidéos. Il est proposé d'associer à cette commission, en qualité de membre, le/la référent(e) Génération 2024, l'IA-IPR d'EPS et les délégués académiques des fédérations sportives scolaires.

La **commission académique** sélectionne sur vidéo **trois des meilleures créations du territoire** (un groupe école, un groupe collège et un groupe lycée) et les transmet à la commission nationale accompagnée pour chaque projet des documents suivants :

- L'extraction pdf du projet renseigné sur ADAGE ;
- L'attestation de droit à l'image pour chacun des danseurs et figurants ;
- La cession de droits d'auteur pour chacun des acteurs concernés.

Dans un deuxième temps, **trois groupes nationaux « coups de cœur »** (un groupe école, un groupe collège et un groupe lycée) seront sélectionnés par la commission nationale conduite par Paris

2024 et associant Mourad Merzouki, ainsi que des représentants de la communauté éducative et scolaire.

La rencontre festive de la Danse des Jeux du 18 mai 2024 au Théâtre de la Ville à Paris

Une grande rencontre festive est prévue le 18 mai 2024 au Théâtre de la Ville à Paris.

Les élèves des trois groupes lauréats nationaux « coups de cœur » auront la possibilité de présenter leur création sur l'une des scènes parisiennes les plus prestigieuses. **Le déplacement et l'hébergement de ces groupes bénéficieront d'une prise en charge partielle par Paris 2024** (Paris 2024 assurera la prise en charge de 25 personnes maximum dans la limite d'un montant défini ; ce dernier sera précisé en janvier 2024).

La rencontre du 18 mai 2024 sera également l'occasion de diffuser les vidéos ayant fait l'objet d'un travail de composition filmique remarquable. Ces vidéos seront par ailleurs diffusées sur les réseaux de Paris 2024.



LABELLISATION OLYMPIADE CULTURELLE

Si l'équipe enseignante souhaite bénéficier de la labellisation « Olympiade culturelle » pour sa démarche d'éducation artistique et culturelle en lien avec la *Danse des Jeux*, il lui suffit de **cocher la case « Je souhaite demander la labellisation Olympiade culturelle pour mon projet » dans le formulaire d'inscription au dispositif « Danse des Jeux ».**



RESSOURCES, ÉVÉNEMENTS ET CALENDRIER

Documentation pédagogique

Les **tutoriels et les clips** de la *Danse des Jeux* sont publiés sur la plateforme Génération 2024 (lien [ici](#)) et mise à disposition des établissements scolaires ainsi qu'un **livret pédagogique** et une **présentation de l'histoire du mouvement hip hop** conçue par la journaliste Isabelle Calabre.

Événements

Au niveau académique, les délégués académiques de l'UNSS, de l'USEP et de l'UCSEL sont invités à organiser ou à coloriser des rencontres UNSS, USEP et de l'UCSEL autour de la *Danse des Jeux*, afin de faire vivre et de partager les chorégraphies créées. Les académies sont également invitées à organiser des temps de rencontre entre les écoles et établissements scolaires mobilisés dans le projet.

Une valorisation locale des chorégraphies créées par les élèves à l'occasion des temps forts de l'Olympiade culturelle (Fête de la musique 2024, Semaine olympique et paralympique...) peut être organisée par les commissions académiques, les établissements scolaires et les partenaires culturels du territoire.

Différents moyens de valorisation peuvent être exploités selon la nature des projets :

- Toutes les chorégraphies qui pourront être portées sur scène et qui auront été validées par la commission académique, pourront faire l'objet d'un relais par Paris 2024 et être sollicitées à l'occasion d'événements locaux, organisés ou non dans le cadre de l'activation du Relais de la Flamme ;
- Les chorégraphies lauréates académiques seront mises en avant sur les réseaux sociaux de Paris 2024 ainsi que sur ses plateformes numériques Génération 2024 et Olympiade culturelle. Elles seront consultables en continu sur la chaîne YouTube de Paris 2024.

Calendrier

- 20 septembre 2023 au 31 mars 2024 :
 - 20 septembre : Lancement de la Danse des Jeux au centre culturel hip hop La Place ;
 - 16 octobre – 31 mars : Campagne d'appel à projet « Danse des Jeux » sur ADAGE ;
 - 8 janvier : Mise en ligne sur la page « [Danse des Jeux](#) » de Génération 2024 des éléments du dossier de candidature
 - Attestation de droit à l'image pour chacun des danseurs et figurants ;
 - Cession de droits d'auteur pour chacun des acteurs concernés et ayant participé à la création de la vidéo.
 - 31 mars : Fin des inscriptions sur ADAGE et envoi des dossiers avec les trois documents ci-dessus.

Tout le long : Découverte, appropriation et création à partir de la chorégraphie la Danse des Jeux.

- Du 1^{er} avril au 21 avril : Session des commissions académiques ;
- Vendredi 21 avril : Transferts par les commissions académiques des trois lauréats sélectionnés par académie ;
- Fin avril : Annonce des trois groupes lauréats nationaux « coups de cœur » par Paris 2024 ;
- 18 mai 2024 : Rencontre nationale de la *Danse des Jeux* au Théâtre de la Ville à Paris.

CONTACTS DES RÉFÉRENTS DES JURYS ACADÉMIQUES

Académie	Référent	Fonction	Contact mail
AEFE	Marie-Christine LEFRANC	Cheffe de bureau événement et valorisation du réseau AEFE Référente Mission Sport	marie-chrstine.lefranc@diplomatie.gouv.fr
Aix-Marseille	Cathie ROUCHALÉOU	Conseillère académique danse à la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	ce.daac@ac-aix-marseille.fr
Amiens	Marie-Hélène BERNARD	Coordonnatrice danse à la délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle	Marie-Hele.Bernard@ac-amiens.fr
Besançon	Jean-Paul JORROT	Adjoint au délégué régional académique à l'éducation artistique et culturelle	jean-paul.jorrot@ac-besancon.fr
Bordeaux	Céline CHEVILLON	IA-IPR éducation physique et sportive	celine.chevillon@ac-bordeaux.fr
Clermont-Ferrand	Sophie BALLEST	Assistante de la déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	ce.daac@ac-clermont.fr
Corse	Virginie LETELLIER	Enseignante d'EPS	Virginie.Raquin@ac-corse.fr
Créteil	Céline BUCHLI	Directrice régionale adjointe à l'UNSS	celine.buchli@unss.org
Dijon	Jean-Paul JORROT	Adjoint au délégué régional académique à l'éducation artistique et culturelle	jean-paul.jorrot@ac-besancon.fr
Grenoble	Valérie BONNAIMÉ	Conseillère danse à la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	valerie.bonnaime@ac-grenoble.fr
Guadeloupe	Carlos CRUZ	Délégué de Région Académique à l'Éducation artistique	carlos.cruz@ac-guadeloupe.fr
Guyane	Jérémy PUAUX	IA-IPR EPS	jeremy.puaux@ac-guyane.fr
La Réunion	Cérard BRAON	Chargé de mission danse auprès de l'IA-IPR EPS	gerard-samuel.braon@ac-reunion.fr
Lille	Sarah KRUSZKA	Coordonnatrice danse à la délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle	sarah.kruszka@ac-lille.fr
Limoges	Séverine DALHER	Chargée de mission auprès de l'IA-IPR EPS et conseillère danse à la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	severine.dalher@ac-limoges.fr
Lyon	Mathieu RASOLI	Délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	daac@ac-lyon.fr
Martinique	Camille ULLINDAH	Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	camille-marie.ullindah@ac-martinique.fr
Mayotte	Philippe CACHAT	IA-IPR EPS	Philippe.Cachat@ac-mayotte.fr

Montpellier	Sandrine REV-POUGET	Chargée de mission danse au sein de la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle et de l'inspection pédagogique	sandrine.rey-pouget@ac-montpellier.fr
Nancy-Metz	Amelle CHOUIKH	IA-IPR EPS	amelle.abdellilah@ac-nancy-metz.fr
Nantes	Catherine MOREAU	Coordonnatrice territoriale danse à la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	Catherine.Moreau@ac-nantes.fr
Nice	Claire BOSC	Conseillère spectacle vivant à la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	claire.bosc@ac-nice.fr
Normandie	Marie-Aude BABAULT	Conseillère danse et arts du cirque à la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	marie-aude.babault@ac-normandie.fr
Orléans-Tours	Anne-Marie PESLHERBE-LIGNEAU	Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	daac@ac-orleans-tours.fr
Paris	Marc LESAFFRE	Assistant administratif délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle / Génération 2024	Marc.Lesaffre@ac-paris.fr
Poitiers	Dominique PRINCE	Conseillère danse à la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	daac.dansecirque@ac-poitiers.fr
Reims	Christelle SARIKOFF	Chargée de mission spectacle vivant à la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	christelle-nico.sarikoff@ac-reims.fr
Rennes	Isabelle COUEDON	IA-IPR EPS et référente enseignements artistiques d'arts du cirque et de danse	Isabelle.Couedon@ac-rennes.fr
Strasbourg	Laetitia BERTRAND	Coordonnatrice académique danse et arts du cirque à la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	laetitia.bertrand@ac-strasbourg.fr
Toulouse	Michel BARREIROS	Conseiller danse à la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle	Michel.Barreiros@ac-toulouse.fr
Versailles	Caroline CURVELIER	Chargée de mission académique Jeux Olympiques et Paralympiques 2024	Caroline.Curvelier@ac-versailles.fr